

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 6 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	19
Nombre de conseillers absents :	8
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	5
Nombre de votants :	24
Date de la convocation :	30 janvier 2026
Date d'affichage :	30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le six février, à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, COLAS Anne Marie, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine

Absents : LE GALL Maël, LE FLOCH Éric, TASSEL Stéphane, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, THEFO Laurence, LE GUEVELLOU Marjorie, MARCHAND Cinderella

Procurations : LE GALL Maël à LE COQ Laurent jusqu'à 18h55, TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, ANTHOINE Julien à BOURDON Yves, LE GUEVELLOU Marjorie à BODEVEUR David, MARCHAND Cinderella à DAUPHIN Jean-Claude jusqu'à 17h59

Secrétaire de séance : DAUPHIN Jean-Claude

N°2026/02

Institutions et vie politique

Approbation du procès-verbaux des séances du conseil municipal des 27 novembre et 18 décembre 2025

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver les procès-verbaux des séances du 27 novembre et du 18 décembre 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-15 ;

Considérant que les projets de procès-verbaux des séances susmentionnées ont été préalablement communiqués à l'ensemble des conseillers municipaux ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>24</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>24</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025, tel qu'annexé ;

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025, tel qu'annexé.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude DAUPHIN

